

COMPTE RENDU

Comité Technique Local

du 13/06/2017

Avant les discussions des points à l'ordre du jour, la CGT a lu la déclaration liminaire suivante :

Emmanuel Macron vient d'être élu président mais nous continuons d'assister à la poursuite et l'aggravation des politiques anti-sociales des gouvernements précédents.

Pour la fonction publique et les services publics, les annonces sont claires : confirmation de la volonté de supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires dont 50 000 au titre de la fonction publique d'État, ce qui se traduira par moins de service public, moins de proximité, plus de privatisation, plus de dématérialisation, plus de difficultés pour les usagers en difficulté. La disparition du ministère de la fonction publique, noyée dans un ministère « de l'action et des comptes publics » est révélatrice des priorités du gouvernement.

Depuis les dix dernières années, les orientations et politiques d'austérité ont conduit à une dégradation constante des conditions de vie au travail des agents de notre administration.

Or, les programmes de suppressions massives d'emplois, les contraintes budgétaires accrues, les restructurations incessantes dans les « démarches dites stratégiques », la revue des missions, les réorganisations territoriales programmées de l'Etat, n'ont épargné aucune catégorie de personnel.

Les derniers résultats des divers rapports des acteurs de prévention attestent de l'augmentation des risques professionnels notamment des risques psychosociaux.

Bien que les causes soient identifiées et la gravité de la situation reconnue par l'administration qui en assume la responsabilité, les discours volontaristes en matière de prévention des risques professionnels n'ont jamais été suivis par une remise en cause des politiques de suppressions d'emplois, des dérives managériales, de la culture d'objectifs et de résultats.

Cet immobilisme d'origine purement comptable que ne masquent plus les discours de façade, ne correspond en rien aux propositions de la CGT et aux attentes des agents dont la vie au travail se dégrade de jour en jour, entraînant des souffrances intolérables.

Dans ce contexte, le dialogue social n'est que de façade.

Les représentants CGT soulignent les difficultés qu'ils ont pour préparer et assister aux réunions paritaires surtout lorsqu'ils appartiennent à des services de taille réduite.

Vont aussi à l'encontre d'un dialogue de qualité pour ce CTL :

- le nombre de sujets mis ce jour à l'ordre du jour de ce CTL (12 sujets dont 9 sujets avec vote),
- les sujets tel que le budget ou la formation professionnelle devraient faire l'objet d'un CTL séparé.

D'autre part, dans notre direction, comment pourrions-nous nous satisfaire de la situation des emplois et accepter sans rien dire les futures suppressions que le gouvernement voudra nous imposer ? Malgré les suppressions d'emplois B et C en 2017 et malgré les mouvements de mutations au 1er septembre, il manquera encore beaucoup d'agents pour faire le travail. C'est cette situation qui vous conduit à chercher des solutions qui sont présentées à l'ordre du jour de ce CTL. En ce qui la concerne, la CGT rappelle son opposition aux restructurations / destructions du réseau de proximité, tant en milieu rural qu'urbain.

Pour la CGT, notre administration doit s'intégrer dans une globalité pour un aménagement harmonieux et à échelle humaine du territoire et pour un équilibre des services publics, au service de l'ensemble des usagers. Votre politique, au contraire, produit la déshumanisation du service public et la désertification des zones rurales, aboutissant à un sentiment réel d'abandon et de frustration des populations (qui se retrouvent dans certains résultats électoraux de ces dernières semaines).

Les élu-e-s CGT vous demandent donc de maintenir l'ensemble des sites et services du département, en y affectant les effectifs suffisants pour leur permettre d'assurer leurs missions dans de bonnes conditions de travail pour les agents et de service public pour les usagers.

La CGT Finances Publiques tient aussi à rappeler son opposition à la mise en place du prélèvement à la source qui ferait courir un vrai risque industriel à la DGFIP. Un audit a été annoncé pour cet été par le candidat devenu président de la République. En attendant les résultats de l'audit et alors que le 1er ministre a annoncé le report du prélèvement à la source à 2019, les élus de la CGT vous demandent donc de suspendre les stages PAS qui ont actuellement lieu ou qui sont prévus.

L'ordre du jour était le suivant

1) exécution du budget 2016 de la DDFIP 47	8) Plan local formation professionnelle 2017
2) Mise en place du SPFE au 01/09/2017	9) Convention TM MIRAMONT et CASTELJALOUX
3) Projet arrêtés suite mise en place SPFE	10) Point sur les Travaux immobiliers
4) Mise en place accueil sur RDV à la cité administrative d'Agen au 01/07/17	11) Bilan caisse unique Agen et Villeneuve
5) Réorganisation des services des domaines	12) Questions diverses
6) Présentation du PAP et DUERP actualisés	
7) Bilan 2016 de la formation professionnelle	

1) Présentation M DUREL

Exécution budgétaire 2016 DDFIP47

Quelques chiffres : montant AE au 31/12/16 : 1 807 014€ Montant CP au 31/12/16 : 2 131 867€

La consommation de CP en 2016 est en augmentation de 81 013€. Cela est dû à des charges à payer constatées au 31/12/2015 payées en 2016.

Concernant les dépenses métiers, il est constaté une diminution, par rapport à 2015 de 73 529€ en AE et 42815€ en CP.

Dans la cadre de la centralisation du courrier et des directives en matière d'envoi en AR, la dépense est de 416 353€ soit une diminution de 26 060€. Les frais de déplacement ont enregistré une légère hausse de + 8 354€

Pour les dépenses informatiques, la diminution est de 50 600€ soit 26% (2015 : 194 023€ / 2016 : 143 423€)

Le coût des Gestionnaires de File d'Attente est de 28 000 € pièce et les messages sont normés sur les sites implantés.

Une dotation exceptionnelle a été attribuée, pour un montant de 9 500€ pour performance budgétaire. Comme quoi serrer la ceinture rapporte !!

Concernant les perspectives 2017, la direction a confirmé l'acquisition de deux véhicules dont un électrique. Aussi, il est envisagé, de fait, une borne électrique à la cité administrative. Les anciens véhicules du services techniques ont été vendus. Pas de déménagement pour l'instant de la Trésorerie Hospitalière à la cité. Néanmoins, la direction a confirmé son souhait de regrouper, dans la mesure du possible afin d'effectuer des économies sur les loyers.

Dans l'attente d'éventuels abondements budgétaires, le budget 2017 se fait uniquement sur les crédits mis à disposition, soit 1 276 628€ en AE et 1 521 075€ en CP. Cette dotation peut faire l'objet de reprise de crédits, en cours d'exécution par la centrale.

La CGT a voté contre pour la raison suivante : la CGT vote contre en conformité avec le vote lors de l'élaboration du budget 2016.

Mise en place du SPFE au 01/09/2017

2) et 3)

Présentation M KNEIB (Chef de Service du SPF)

La Direction Générale des Finances Publiques, s'est engagée dans la création de service départementaux regroupant la publicité foncière et l'enregistrement. Concernant le Lot et Garonne, l'enregistrement était déjà départementalisé dans un pôle rattaché au SIE d'Agen.

Au tagerfip, les effectifs actuels globaux des 2 services sont les suivants : 1A+; 1A; 7B ; 6C soit 15 agents, chef de service compris.

L'implantation au RDC dans les bureaux

25/26 et 28 pour la mission publicité foncière, et, dans les bureaux 16 à 24 pour la mission enregistrement, le chef de service SPFE, serait dans le bureau 21.

Vote de la CGT : abstention : Les agents semblent en accord avec cette réorganisation. Toutefois, pour la CGT, c'est encore une adaptation du réseau aux suppressions d'emplois

accueil sur rdv à la cité administrative

4) Présentation Mme KREIF

Après avoir été expérimenté dans les départements de l'Aube et du Val de Marne, les directeurs départementaux peuvent déployer l'accueil personnalisé, en déterminant les sites concernés. Pour le Lot et Garonne, à compter du 1^{er} juillet, les services SIP; SIE (dont enregistrement) et CDIF, de la cité administrative d'Agen sont concernés. Les RDV auront lieu sur des demi-journées, 2 par services. La Direction souhaiterait l'étendre à tout le département.

La CGT demande le bilan de seulement 4 mois d'activité de cet accueil. La Direction répond que 80% des RDV sont honorés et que les usagers sont satisfaits. Néanmoins la CGT déplore l'absence de l'agent dans son service sur ces deux demi-journées et donc le manque de personnel mis à disposition.

La collègue, de Solidaires, de Tonneins intervient pour expliquer que 80% des contre appels sont non aboutis. La prise de RDV est faite par un agent et le RDV réel par un autre agent. A Tonneins, en cas de refus de RDV, l'utilisateur n'a pas la possibilité d'attendre en accueil secondaire puisqu'il n'y a qu'un seul accueil. De surcroît, il est impossible d'organiser cet accueil sur RDV pendant la campagne des déclarations.

La CGT a voté contre : Pour la CGT, il serait préférable d'avoir des agents afin de satisfaire aux missions du service public, notamment en matière d'accueil du public. Ce n'est ni plus ni moins qu'une gestion de la pénurie de personnel.

5) Domainiales Missions

On s'en doutait, la fin de la mission domaniale au niveau départemental est acté. Ce secteur sera interdépartementalisé (RDPIE) pour certaines missions (évaluation) et inter-régionalisé (RRPIE) pour d'autres (gestion). Une instruction est à venir sur ce sujet. Reste à voir la qualité de l'évaluation à distance ?? La politique immobilière était gardée en local tout comme le périmètre des Ressources Humaines.

Seul "survivant" un emploi pour le service local du Domaine (SLD).

En effet, les opérations immobilières complexes (baux, conditions financières de l'occupant, convention d'utilisation, inventaire immobilier de l'Etat) seront soit dans les RDPIE ou les RRPIE. Pour Solidaires, c'est le sacrifice du pôle évaluation du 47, la crainte que les agents soient moins sur le terrain.

La CGT a voté contre : Cette réorganisation est, encore une fois, la résultante des nombreuses suppressions d'emplois, tant à la DGFIP qu'au niveau local.

6) Concernant le PAP et le DUERP, Ce point a été développé lors du CHS-CT (voir le compte-rendu CGT). Il a été rapidement présenté au CTL. Et n'a pas fait l'objet de vote.

Les points 7) et 8) bilan 2016 de la formation professionnelle et plan local formation professionnelle 2017. Présentation Mme DELALBRE.

Une pétition intersyndicale est remise à Monsieur le Directeur concernant la formation professionnelle, les promotions internes et la remise en cause des concours

L'équipe locale de formation compte 29 animateurs. 351 agents ont bénéficié d'au moins une action de formation dans l'année 2016, tous types de formation confondus, pour 1519 jours de formations. Concernant la formation continue,

elle représente 1259,80 jours dont 129,80 de e-formation (10,30%). La formation "numérique" ne fait pas recette. Sur l'année 2016, 37,32% d'inscrits n'ont pas commencé l'e-formation soit 107 agents. La CGT regrette ce chiffre,

s'interroge sur l'obligation faite à l'agent de cette e-formation ou bien une demande de celui-ci. Elle a demandé le recensement de tous les sites dédiés à l'e-formation et leur implantaion.

Sur l'année 2017, sur les 61 formations envisagées, 18 concerne l'e-formation soit 30%. Les premiers stagiaire de la formation PAS (Prélèvement A la Source), devront, très certainement en recommencer une, du fait du report au 01/01/2019 se la mise en place du PAS. Quant aux formations Pas de septembre, elles sont bien entendu reporté.

D'un point de vue général, la CGT a mise en avant

la qualité des formateurs locaux et donc, regrette le développement de l'e-formation.

Sur ces deux points, la CGT a vote contre :
La CGT ne remet pas en cause la qualité des formateurs locaux. La CGT estime que le développement de la e-formation ne peut constituer un élément positif. C'est de la formation à minima et bon marché. Aussi, la CGT dénonce les dernières décisions de la Direction Générale remettant en cause la scolarité, la titularisation des stagiaires (stage probatoire pour tous) et limitant le nombre de possibilités pour passer les concours internes.

9) Présentation M BOURGAREL

convention TM MIRAMONT et CASTELJALOUX

Au du 1^{er} juin 2017, une convention de mission d'appui, sans limite dans la durée, a été mise en place entre la Trésorerie de MIRAMONT et celle de CASTELJALOUX. Il s'agit d'une aide ponctuelle à la trésorerie de Casteljaloux avec un champ d'intervention, en matière de dépense, sur les mandats « basiques » et en matière de recette de fonctionnement, sur les titres émis après encaissement. Le comptable bénéficiaire de ce « service » reste responsable personnellement et pécuniairement. Aussi, il reste l'interlocuteur privilégié des ordonnateurs.

La CGT a demande si une estimation, en charge de travail supplémentaire, avait été calculée. La réponse fut négative. Aussi, la CGT a demandé si cela ne générerait pas une surcharge de travail au collègue de Miramont. Ce à quoi, le comptable à répondu que l'aide apportée à Casteljaloux était tout à fait absorbable.

La Direction nous explique qu'elle applique strictement les directives de la DGFIP et n'a donc pas de marge de manœuvre par rapport à la suppression d'emplois.....

La CGT a voté contre : La réponse à apporter à la trésorerie de CASTELJALOUX est de renforcer cette structure par l'affectation de personnel sur le site et non en ALD. La mission d'appui, d'une trésorerie par une autre, n'est que la conséquence des suppressions d'emplois subie depuis plus de 10 ans à la DGFIP

10) Point sur les travaux immobiliers

Une étude de faisabilité est en cours au Rdc de la Cité à Agen pour un seul accueil (un seul point d'entrée pour des questions de sécurité)

La deuxième étude de l'architecte a été validée par le Directeur et il reste à faire appel à un maitre d'œuvre. Le directeur étudie, sans plus de précisions, l'occupation des bureaux vides du 1^{er} étage (portes 126 à 142, 133 et 135)

Marmande : Le 15 juin, une réunion de chantier aura lieu concernant le désamiantage et la reprise des travaux jusqu'en octobre. Le déménagement de la Trésorerie Municipale suivra ensuite. Les travaux de désembouage seront effectués.

11) Bilan caisse unique AGEN et VILLENEUVE

Le bilan est plutôt positif même s'il demeure des difficultés d'organisation à Villeneuve.

A Agen, la caissière doit au préalable appeler la Direction concernant les retraits de chèques sur des comptes de régies.

Un budget de 13 000 € sur 3 ans est alloué aux Terminaux de Paiement Electronique.

QUESTIONS DIVERSES

Une pétition intersyndicale a été remise à Monsieur le Directeur concernant la fermeture programmée de la loge et les conséquences sur la sécurité du bâtiment et des agents.

L'archivage du Rdc du Bâtiment B de la Cité à Agen est à l'étude

VILLENEUVE SUR LOT

L'étude est toujours en cours à la cantine de Villeneuve sur Lot :

- Option de nettoyages des sols par les femmes de ménage de la Cité
- Option de 30 minutes supplémentaires à l'agent Berkani

Le problème des effectifs a, une nouvelle fois été évoqué au SIP de Villeneuve, nous sommes dans l'attente des mutations.

La CGT, avec l'appui de M DIOT de la CFDT, demande la suppression de la cloison de l'ancienne caisse de la Municipale de Villeneuve.

Elle déplore également l'existence de volets cassés au Rdc et à l'étage empêchant d'ouvrir les fenêtres. La Direction déclare ne pas être au courant.

Monsieur le Directeur nous informe de la concentration des MMA-HDI (Sauvegardes application ILIAD secteurs d'assiette) au niveau national à compter de juillet 2017.

Le transfert à Bordeaux des recours des usagers, avant le Tribunal Administratif (CCID). (Seulement 6 dossiers en 2016).

Le directeur rajoute deux informations :

Seule la CGT a expliqué et motivé tous ces votes.

Les représentants CGT

Didier MIDROUET
Agen Municipale

Patrice MARTIN
SIP AGEN

Sandrine GALLEGO (experte)
SIE MARMANDE

Bulletin d'adhésion

J'adhère à la CGT !

Nom prénom :

Adresse administrative :

.....

Grade : Echelon/Indice :

Mel : Temps partiel :

Date:..... Signature,

A renvoyer à : Patrice MARTIN / SIP AGEN Cité Administrative

OU Case CGT DDFIP Jacobins

Section du Lot et Garonne du Syndicat National CGT Finances Publiques

Site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/47>